

# BUDGET PRIMITIF 2010 OPLB

## I. LES MODALITES D'ELABORATION ET D'EXECUTION DU BUDGET PRIMITIF 2010

### 2010 : ANNEE DE TRANSITION

Le budget primitif 2010 constitue un budget transitoire dans l'attente du renouvellement du GIP à partir d'août 2010 pour la période 2010-2016. En effet, l'année 2010 se caractérise comme une année de :

- **transition entre deux GIP** avec peut-être de nouvelles règles de fonctionnement ;
- **négociation de la « voilure » budgétaire du futur GIP.**

Ces décisions sur le nouveau GIP, entre les membres partenaires, s'établiront en tenant compte du Rapport d'Inspection réalisé par les trois Inspecteurs généraux et du Cadre Opérationnel définitif 2011-2016 de la politique linguistique qui sera adopté par le Conseil d'Administration de l'Office.

### LE CADRE OPERATIONNEL PROVISOIRE 2010-2016 DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE

Ce présent budget primitif 2010 a été établi sur la base du **Cadre Opérationnel provisoire 2010-2016** adopté ce jour en Conseil d'Administration. Ce budget, en augmentation par rapport à 2009, constitue une première traduction de l'économie générale du Cadre Opérationnel provisoire qui fixe des orientations stratégiques en terme de priorisation de l'action de l'Office et de méthode de mise en œuvre de son action, au regard des enseignements tirés du bilan de l'action 2005-2009, à savoir la nécessité :

- **d'opérer une montée en puissance** de l'intervention de l'Office **dans les domaines de l'usage** de la langue **en ouvrant simultanément tous les chantiers** – Médias, Edition, Loisirs, Vie Sociale – qui seront investis de manière progressive et cohérente.
- **de privilégier une méthode d'intervention** par **sous-domaines cohérents d'action**, objet d'une prise en compte globale et de la définition préalable d'une stratégie d'intervention, conduite en partenariat avec les institutions compétentes en matière de politique sectorielle dans le secteur concerné.
- **de structurer au sein de l'équipe professionnelle** de l'Office, simultanément, **les fonctions-supports indispensables** à la mise en œuvre de l'action choisie dans les domaines de l'usage et de la transmission de la langue.
- **de choisir les sous-domaines cohérents d'action** à investir en fonction de **deux critères** :
  - o **Principe de stratégie** : impact de l'action en terme de public atteint ;
  - o **Principe de réalité** : existence de pratiques, de partenaires institutionnels et de politiques sectorielles sur lesquelles l'action de l'OPLB peut s'appuyer.

## LE CADRE BUDGETAIRE

Ce Budget Primitif 2010 a été élaboré sur la base :

- d'une augmentation de 120 000 € des dotations de l'Etat, de la Région et du Département, 740 000 € au lieu des 620 000 € actuels ;
- d'une dotation additionnelle de 60 000 € de la part de la Région et du Département pour le financement du projet de dictionnaire français-basque.

Avec les contributions du Syndicat Intercommunal pour le Soutien à la Culture Basque et du Conseil des Elus du Pays Basque et la participation du Gouvernement Autonome Basque au fonds de soutien alloué aux opérateurs privés, le Budget Primitif 2010 s'élève à **3 056 000 €**, soit une augmentation de **520 000 €** par rapport à 2009, dont 120 000 € consacré à la réalisation du dictionnaire français-basque.

## II. LE PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2010

Le Budget Primitif 2010 se veut être **une première étape dans l'application de la philosophie générale** définie dans le **Cadre Opérationnel provisoire 2010-2016** adopté par le Conseil d'Administration.

### 1. Les politiques de développement de l'usage de la langue : 1 282 500 € (44% du budget)

Les politiques de développement de l'usage mobilisent au total 1 282 500 € répartis en :

- 1 095 000 € en subventions et aides à des tiers ;
- 60 000 € en prestations ;
- 127 500 € en charges de personnel affecté.

#### ■ Les subventions et aides se décomposent en :

- ➔ 840 000 € dans le cadre des dispositifs d'appui aux opérateurs privés (Appel à projets et conventions) géré en partenariat avec le Gouvernement basque. Cette dotation permet de soutenir le développement de l'usage de la langue basque dans :
  - les médias : Euskal Irratiak, télévision de proximité, webtv, webmédias, presse écrite ;
  - les loisirs : CLSH et séjours d'Uda Leku, activités culturelles et artistiques, activités sportives,...
  - l'édition : aides à l'édition, à la promotion d'ouvrages en basque et à l'animation pédagogique ;
  - la vie sociale : présence du basque dans les grandes manifestations, dans les documents de communication d'opérateurs majeurs,...
- ➔ **255 000 €** affectés d'une part au **partenariat avec les collectivités locales** pour le développement de la politique linguistique de proximité – aides pour la mise en place des techniciens de la langue, de la formation continue des agents, des actions de sensibilisation mises en œuvres –, et d'autre part, au **développement de l'usage du basque dans les activités périscolaires**.

- Un crédit de **60 000 €** en prestation est ouvert pour répondre aux **besoins d'études et d'expertises** repérés dans les domaines de l'usage :
  - études complémentaires sur les aspects juridiques de la diffusion d'ETB via satellite et via Internet,...
  - expertise/évaluation des modèles économiques dans le domaine de l'audiovisuel ;
  - étude sur le passage au numérique des radios.
  
- Trois postes et demi en ingénierie (+ 2,25 ETP//2009) seront affectés à terme au pilotage des nouvelles politiques de développement de l'usage de la langue. La mise en œuvre progressive d'une action structurée d'ici la fin de l'année dans l'ensemble des domaines de l'usage – Médias, Edition, Loisirs, Vie Sociale – se traduira par l'ouverture de postes de chargés de missions une fois que seront déterminés les sous-domaines cohérents d'action que l'Office se proposera d'investir (en fonction de l'adoption au printemps 2010 du Cadre Opérationnel définitif 2011-2016 de la politique linguistique).  
**127 500 €** seront consacrés en **ingénierie** dans **les domaines de l'usage**.

## 2. Les politiques de développement de la transmission de la langue : 1 103 000 € (environ 37% du budget)

Les politiques de développement de la transmission de la langue mobilisent au total 1 183 000 € répartis en :

- 1 030 000 € en subventions et aides à des tiers ;
- 73 000 € en charge de personnel affecté.

- Les subventions et aides se décomposent en :
  - ➔ **750 000 €** dans le cadre des dispositifs d'appui aux opérateurs privés (Appel à projets et conventions). Cette dotation permet de soutenir :
    - l'action spécifique de Seaska dans le processus de « production » de locuteurs complets ;
    - les activités d'apprentissage de la langue destinées au grand public mises en œuvre par AEK ;
    - les actions de promotion de l'enseignement bilingue réalisées par les associations de parents d'élèves Ikas Bi, Biga Bai, Euskal Haziak.
  
  - ➔ **280 000 €** affectés à la production de matériel pédagogique (programmes éditoriaux et accompagnement du centre Ikas).
  
- Deux postes en ingénierie (+ 0,5 ETP//2009) seront affectés à l'animation et l'accompagnement des politiques du champ de la transmission de la langue dans les domaines de la petite enfance et de l'enseignement. La mise en œuvre effective de la politique de structuration qualitative de l'offre d'enseignement bilingue et le démarrage d'une politique de développement de l'offre – axée sur les besoins générés par la politique linguistique en formation initiale dans les métiers dont les formations relèvent de l'enseignement technologique et professionnelle, de l'enseignement agricole, et de l'enseignement supérieur – nécessitent un renforcement des moyens d'animation affectés à ce domaine au sein de l'équipe professionnelle.  
**73 000 €** seront consacrés en **ingénierie** dans les domaines de la **transmission de la langue**.

### 3. Les fonctions et dispositifs supports : 289 500 € (environ 10% du budget)

Les fonctions et dispositifs supports à la politique générale mise en œuvre dans les domaines de l'usage et de la transmission de la langue mobilisent au total 289 500 € répartis :

- 150 000 € en subventions et aides ;
- 30 000 € en prestations ;
- 109 500 € en charge de personnel affecté.

■ Les subventions et aides se décomposent en :

- **10 000 €** dans le cadre de l'**Appel à projets Opérateurs privés** ;
- **140 000 €** destinés au soutien des **travaux de recherche** réalisés par l'Académie de la langue basque ou le Centre de recherche IKER–UMR5478 (UPPA, Bordeaux 3, CNRS).

■ Un crédit de **30 000 €** en prestations est ouvert pour répondre aux **besoins d'étude et d'expertise** liés à la mise en place des fonctions-supports :

- Etude de définition des outils de l'observatoire (SIG,...) et accompagnement à la mise en place de ces outils ;
- Etude/diagnostic sur la structuration du dispositif de validation linguistique.

■ Trois postes en ingénierie (+ 0,75 ETP//2009) seront affectés pour :

- Remplir la fonction Observatoire – Aide à la décision et évaluation nécessaires à la conduite de la politique menée.
- Gérer les dispositifs d'appui aux opérateurs privés.
- Assurer l'assistance à :
  - la mise en œuvre de politique de formation linguistique professionnelle ;
  - la gestion du dispositif de certification linguistique ;
  - la professionnalisation des opérateurs ;
  - la mise en œuvre de stratégie de sensibilisation ;
  - la production et validation linguistique de contenus en langue basque.

### 4. Fonctionnement de la structure : 261 000 € (environ 9% du budget)

Les dépenses non affectables directement aux politiques mises en œuvre se répartissent en :

- 140 000 € de charges de personnel (3,5 ETP) ;
- 121 000 € en dépenses de fonctionnement.

## 5. L'équipe professionnelle en fin d'année 2010 :

	2010 (fin d'année)
<b>Transmission</b>	
Petite Enfance Enseignement	2
<b>Usage</b>	
Médias Loisirs Edition Vie Sociale	3,5
<b>Fonctions supports</b>	
Appel à projets Observatoire Formation Professionnelle et certification linguistique Professionnalisation des opérateurs Mise en œuvre actions de sensibilisation Validation linguistique	3
<b>DIRECTION/ ADMINISTRATION</b>	3,5
<b>Total</b>	12

### III. L'ÉVOLUTION DU BUDGET PAR RAPPORT AU BUDGET PRIMITIF 2009

La mise en œuvre des nouvelles orientations stratégiques du Cadre Opérationnel provisoire 2010-2016 se traduit par :

- **une augmentation de 285 000 € de subventions et aides directes** allouées à des tiers pour la mise en œuvre des politiques de développement de l'usage et de la transmission de la langue ;
- **un accroissement de 10 000 €** des crédits destinés aux **études et expertises** ;
- **un renforcement des moyens humains de l'Office (+ 95 000 €)** pour lui permettre d'investir à la fois les nouveaux champs de l'usage et les fonctions supports indispensables à la politique générale menée, tout en consolidant l'action engagée dans les domaines de la transmission de la langue ;
- **et une provision de 120 000 €** pour le projet de dictionnaire basque-français.